



LA DÉMARCHE H+ FORMATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une démarche qualitative de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en partenariat avec l'Agefiph, concernant l'accueil et l'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'apprentissage.

- + Une pédagogie adaptée à vos besoins
- + Une équipe sensibilisée à l'accueil du handicap
- + Un accompagnement tout au long de votre formation dédié à votre situation (par exemple, constitution du dossier RQTH...)
- + Une référente spécifiquement formée et à votre écoute quelle que soit votre situation
- + Un accompagnement vers l'inclusion en entreprise

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CFPH d'Ecully est engagé dans la démarche H+ Formation depuis

2011



EN QUOI CONSISTE LA RECONNAISSANCE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ ?

Elle permet des financements d'adaptation pédagogique en centre de formation et d'aménagements de poste/d'environnement de travail. C'est temporaire : la reconnaissance est délivrée pour une durée de 2 à 5 ans. N'oubliez pas son renouvellement si c'est le cas. Elle vous ouvre des droits spécifiques et permet de bénéficier de mesures d'aides. Et n'oubliez pas, c'est confidentiel !



SUIS-JE CONCERNÉ.E ?

Vous rencontrez des difficultés dans votre apprentissage (troubles dys, difficulté de concentration...) ? Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour passer vos épreuves ? Vous avez une reconnaissance qualité travailleur handicapé (RQTH) ou vous souhaitez en bénéficier ?



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

RÉFÉRENTE H+

Blandine EYRAUD
mail : blandine.eyraud@educagri.fr
tel.: 07.78.96.24.69

CFPH D'ECULLY

13 Avenue de Verdun, 69130 Ecully
mail: cfppa.ecully@educagri.fr
tel.:04.78.33.46.12